

CLASSE BTSA 1ère et 2ème Année

1- ÉQUIPEMENTS SPORTIFS :

- Tenue de SPORT
- Chaussures de basket ou de tennis.

2- ÉQUIPEMENTS OBLIGATOIRES POUR LES ACTIVITÉS PRATIQUES :

- Une paire de bottes et un coupe-vent imperméable

3 - TROUSSEAU INTERNAT :

- Le blanchissage du linge et son entretien restent à la charge des étudiants
Pour information : une machine à laver et un sèche linge sont à la disposition des étudiants dans la résidence.
- Les équipements de travail et de sport sont obligatoires.
- En dehors du mobilier, le couchage n'est pas fourni (voir ci-dessous).

COUCHAGE:

(Prévoir le changement des draps/housse/enveloppes traversin ou taie/Alèses tous les 15 jours)

- Couverture ou couette
- Paires de drap (couchage lit 0,90) ou housse de couette
- Traversin ou oreiller
- Enveloppe de traversin de 0,80 ou taie d'oreiller
- Alèse

LINGE DE RECHANGE :

- Linge de toilette
- Linge de corps personnel
- Vêtements de rechange
- **1 Paire de chaussons pour la résidence (obligatoire)**

DIVERS :

- Nécessaire de toilette avec sa trousse
- Cintres pour suspendre les vêtements
- 2 Cadenas à clé pour l'armoire et le bureau